

Crucifixer, un art sacré ?

Pendant trois jours, la Dordogne a accueilli le tournage pour ARTE d'un documentaire intitulé «La crucifixion, le scandale sacré».

Mardi 1^{er} novembre, le réalisateur Olivier Besse et son équipe, Christophe Blemon et Clément Rièrre, tournaient dans le beau et discret bourg de Clermont-de-Beauregard, village émergeant au sommet d'une colline à plus de 150 mètres d'altitude et dominant les vallées du bergeracois. Le scénario a été écrit par Olivier Besse et Corinne de Thoury, historienne de l'art et enseignante à Bordeaux, et la musique a été confiée au compositeur périgourdin Jean-François Kogane qui accompagne la chanteuse Alex Folh.

Olivier Besse en parle avec délectation : «il est surprenant de facilité dans les accords et son feeling est impressionnant». Le film se déroule sous la forme d'une enquête menée dans différents pays, en Angleterre, Autriche, Allemagne, Italie, Espagne, Lituanie et aux États-Unis. Et en France, pourquoi le réalisateur a-t-il choisi la Dordogne ? Olivier Besse est

très attaché à ses racines périgourdines (il est originaire Vergt), et il explique : «je souhaitais mettre en valeur toute la richesse du paysage de la Dordogne et cela dans la première partie du documentaire.»

Trois jours sous le soleil périgourdin

Un film qui montrera comment l'église a détourné, à son profit et pendant des siècles, l'image de la crucifixion en utilisant toutes les ressources possibles de l'icônographie, créant ainsi la première campagne de communication réussie de l'histoire.

«La crucifixion était initialement réservée aux plus méprisables des individus. Comment l'église a-t-elle réussi à en faire un symbole autour de Jésus ? Pourquoi a-t-il fallu attendre le XX^e siècle et l'art contemporain, pour voir des artistes se réapproprier ce symbole avec force, proposant des œuvres provocantes ?» En effet, au-delà du fait que



Le réalisateur Olivier Besse à Clermont-de-Beauregard, en repérage autour des croix qui se présentent au détour des chemins. À travers ce documentaire intitulé «La crucifixion, le scandale sacré», le réalisateur interroge notre représentation de cet instrument de torture, devenu le symbole de la religion chrétienne

c'est un projet très ambitieux qui devrait mobiliser l'équipe pendant 5 mois au moins, «entre les repérages, les accréditations et un budget à équilibrer», c'est un réel challenge auquel doivent faire face réalisation et production.

Après Beynac, Sarlat et Saint-Amand-de-Coly le lundi, où

Olivier Besse a eu des contacts avec la population qui avait été informée en amont du tournage et du sujet : «à Saint-Amand j'ai pu parler du projet avec des habitants et l'intérêt historique qu'ils ont eu m'a agréablement surpris», l'équipe était le mardi Paunat le matin, puis l'après-midi à Clermont-de-Beauregard.

Après la messe de Christian Dutreuil les Clermontois sont allés au cimetière béner les tombes familiales, sous les caméras discrètes d'Olivier Besse.

Hier, ils étaient à Condat-sur-Vézère où ils ont fabriqué 16 croix en bois de 3 mètres de haut. Elles sont disposées de part et d'autre de la colline pour une séquence jugée

importante et très esthétique par le réalisateur.

A. CHAMPEAUX (C.L.P.)

SurArte en 2012

La première diffusion du documentaire est prévue sur Arte en 2012.

C'est une production «Mars Films» à Bègles.

• TRANSPORT

Contre l'enclavement de la Dordogne

Bernard Cazeau et Pascal Deguilhem font bloc contre l'allongement des trajets sur la ligne SNCF Bergerac-Paris.

Bernard Cazeau a adressé une lettre à destination d'Alain Rousset, président de la région Aquitaine et Guillaume Pepy, président de la SNCF, pour relayer le mécontentement des usagers de la ligne SNCF Bergerac-Bordeaux pour qui les horaires et les temps d'attente entre les correspondances TER avec la ligne TGV devraient être allongés à partir du 11 décembre. «Ce projet, s'il devait être mis en œuvre entraînerait une augmentation considérable du

temps de transport des usagers de cette ligne et irait à l'encontre même des efforts engagés sur le réseau TER afin de contribuer au désenclavement du département de la Dordogne». En effet, les trajets Bergerac-Paris devraient être rallongés de plus d'une heure en moyenne. Il demande la réexamination ou l'abrogation du projet. Pascal Deguilhem est également opposé à ce projet. «Il est possible aujourd'hui, pour l'usager, d'effectuer le matin un déplacement sur

Limoges et Paris dans des temps de trajet «acceptables» (4h15 environ) et dans des horaires compatibles avec les études ou une activité professionnelle. À partir du 11 décembre prochain, cette possibilité n'existera plus» déclare Pascal Deguilhem, député de la Dordogne. «Plus long, plus cher... ces propositions de la SNCF sont tout simplement inacceptables en l'état, notre département n'acceptera pas de revenir 50 ans en arrière» explique-t-il.



Christian Dutreuil accueille Olivier Besse